

# Les communes et leurs élus, face à l'érosion de la biodiversité

Atelier présidé par :

Pascal Duforestel, président du PNR du Marais poitevin.

Atelier animé par :

Élisabeth Gallien, directrice du PNR des Préalpes d'Azur ;

Aurélie Philippeau et Thierry Mougey, Fédération des PNR de France.

CONGRÈS  
DES PARCS

19/21  
octobre  
2022



# Déroulé



Introduction : Pascal Duforestel, président du PNR du Marais poitevin  
Aurore Clavel et Julie Larcher, chargées d'études au Cerema

Deux séquences de présentation – échange autour de « la biodiversité, comment favoriser sa transversalité »

Présentation : Aurore Clavel et Julie Larcher, Cerema.

Échange avec 4 élus témoins et la salle.

Parole au CORP de la Fédération – Marjorie Jouen

Conclusion : Pascal Duforestel, président du PNR du Marais poitevin

Appui aux collectivités, Solutions d'adaptation fondées sur la Nature, intégration de la nature en ville, accompagnement du dispositif Territoires Engagés pour la Nature.

### ETUDE

## La biodiversité : favoriser sa prise en compte de manière transversale - 8 retours d'expériences inspirants de communes et intercommunalités.

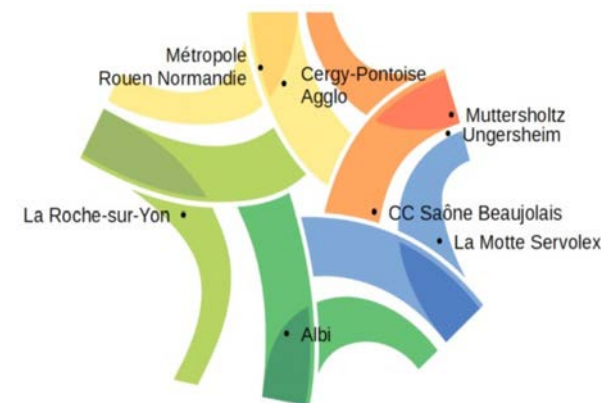
8 AVRIL 2022

Financement : Cerema

Lien vers l'étude : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/biodiversite-favoriser-sa-prise-compte-maniere-transversale>

Un webinaire pour aller plus loin : <https://www.youtube.com/watch?v=QhmSQkvHuzw>

Exemple d'une publication récente du Cerema : livret à l'attention des collectivités « *Agir en même temps pour la santé et l'environnement* » - <https://www.cerema.fr/fr/actualites/agir-meme-temps-sante-environnement-livret-collectivites>



# Serge Hiet

Maire de Val-de-Vesle (Marne – Grand Est)

Hors PNR – À 17 km de Reims.

Env. 900 habitants.

Env. 3 700 ha.

25 habitants / km<sup>2</sup>

3 employés « espaces verts »

Maire depuis 2014.



CONGRÈS  
des PARCS  
19/21  
octobre  
2022

# Gilbert Chabaud

Maire de Saint-Pierre-de-Frugie (Dordogne – Nouvelle-Aquitaine)

Env. 500 habitants

Env. 2 174 ha

23 habitants / km<sup>2</sup>

4 employés communaux

Maire depuis 2008.



CONGRÈS  
des PARCS  
19/21  
octobre  
2022

# Jean-Luc Blaise

Maire de Mantet (Pyrénées orientales – Occitanie)

35 habitants

Env. 3 215 ha (en altitude)

0,9 habitants / km<sup>2</sup>

1 employé communal temps partiel

Maire depuis 2014.



CONGRÈS  
des PARCS  
19/21  
octobre  
2022

# Patrick Camus

Conseiller délégué à Plougoumelen (Morbihan – Bretagne)

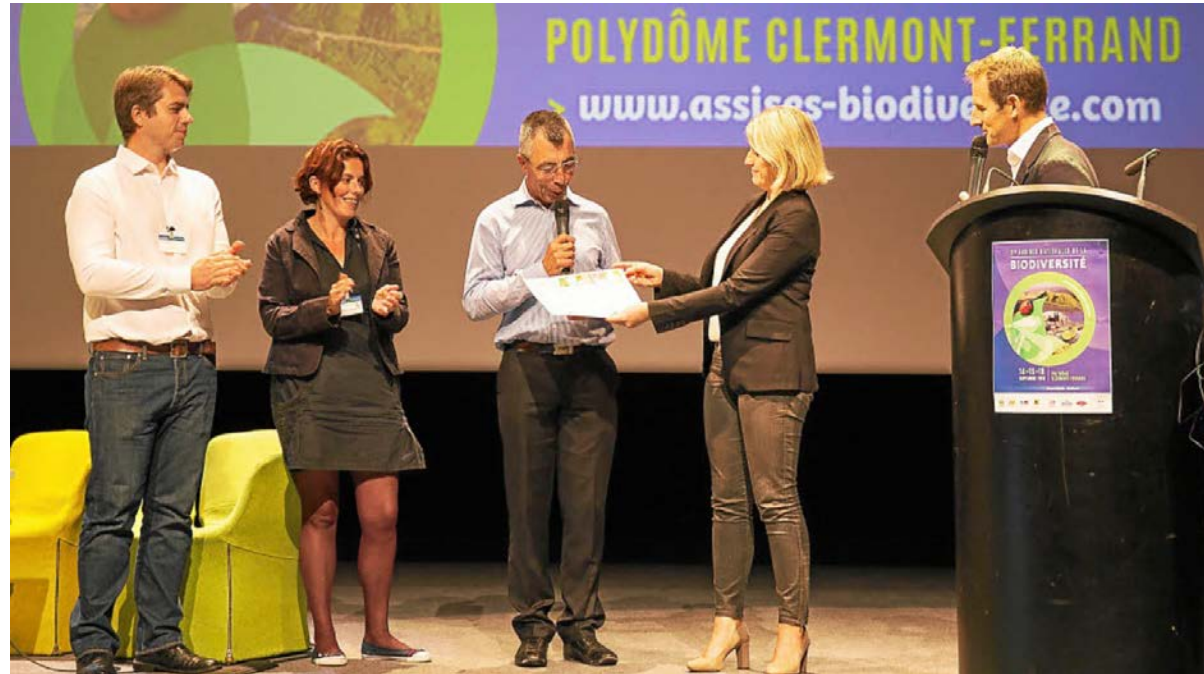
2 500 habitants

2 130 ha

118 habitants / km<sup>2</sup>

6 employés communaux

Adjoint/conseiller délégué depuis  
2014, référent biodiversité au PNR



CONGRÈS  
des PARCS  
19/21  
octobre  
2022

# Marjorie Jouen

Membre du CORP (comité d'orientation recherche prospective)

Conseillère externe à l'Institut Jacques Delors (laboratoire d'idées).

Experte sur la politique européenne de cohésion et le développement rural.

Membre du conseil scientifique du PNR de la Sainte-Baume.





# Participants à l'atelier

Élus de Parcs (env. 70)

Techniciens de Parcs (env. 30)

Partenaires, autres... (env 15)



# Les communes dans les Parcs

## Quelques données

4 846 communes (14% des communes de France)

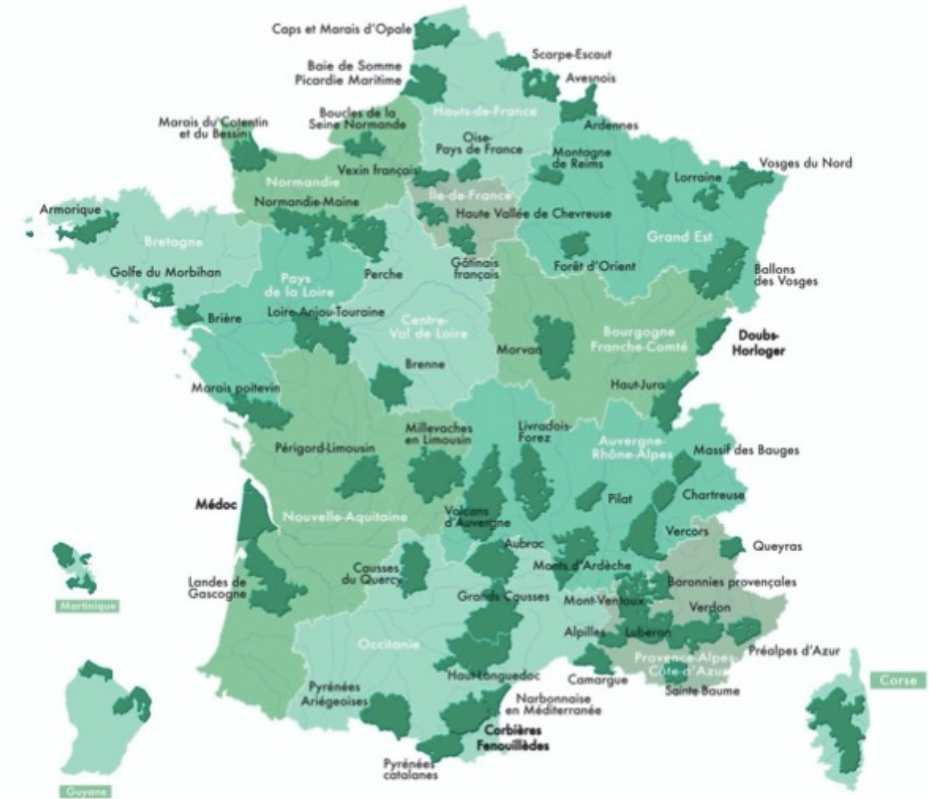
1 235 habitants en moyenne (FR : 1 928)

46 habitants/km<sup>2</sup> (FR : 119)

La plupart des communes sont rurales, selon la définition Insee (FR : 88%).

C'est le cas des 4 communes « témoins ».

Une richesse en patrimoine naturel, reflétée par l'importance des surfaces en aires protégées au sein des PNR : respectivement 27 et 43% de la surface terrestre métropolitaine du réseau Natura 2000 et des réserves naturelles.



# AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR UNE COMMUNE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

## POURQUOI LA PROTÉGER ?



<https://www.strategie.gouv.fr/infographies/empreinte-biodiversite-entreprises>

# AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR UNE COMMUNE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

## SUR QUOI AGIR ?



<https://www.strategie.gouv.fr/infographies/empreinte-biodiversite-entreprises>



# AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ POUR UNE COMMUNE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

## COMMENT AGIR ? QUELQUES EXEMPLES

Les 5 facteurs	Domaines de compétences	Exemples d'actions
Changement d'usage des terres et de la mer	Urbanisme/planification Aménagement	Infiltration de l'eau à la parcelle (parking, projets) Construction d'équipements (sport, culture, éducation, voirie...) Entretien des cimetières
Exploitation directe de certains organismes	Aménagement Santé des habitants Éducation	Exigence matériaux locaux dans les marchés publics Cantine/maraîchage bio et local
Changement climatique	Santé/qualité de vie des habitants Éducation Logement	Choix des essences à planter dans les marchés publics Opération programmée d'amélioration de l'habitat Gestion du bâti communal
Pollution	Santé/qualité de vie des habitants Gestion des déchets et des eaux	Trame noire et éclairage public Voirie/transport (voies douces, zones piétonnes, transport collectif, plan de déplacement urbain)
Espèces exotiques envahissantes	Gestion des espaces verts	Communication et formation (agents, habitants et touristes)

# SÉQUENCE 1 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?



## D'UNE VOLONTÉ INDIVIDUELLE À L'IMPLICATION DE TOUS (ÉLUS ET AGENTS)

Toute mise en œuvre d'une action publique nécessite **une implication personnelle** à différents niveaux : scientifique, médiatique, **politique et technique**. Cette articulation est d'autant plus importante que la protection de la biodiversité est à la croisée de nombreuses politiques (foncier, eau, aménagement, etc.).

Au delà d'une certaine taille, les collectivités s'articulent en services, directions et délégations. Ce système cloisonné est d'autant plus présent que la collectivité est grande. C'est en cela que les collectivités de plus petite taille ont un avantage. Cependant, le **travailler ensemble** (élus et agents) est à entretenir.

Comment créer une **dynamique commune** pour faire travailler ensemble (élus et agents) pour une prise en compte transversale de la biodiversité dans les **politiques publiques**?

CONGRÈS  
DES PARCS

19/21  
octobre  
2022

# SÉQUENCE 1 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ? D'UNE VOLONTÉ INDIVIDUELLE



## Plans d'actions « préservation de la nature » de La Roche-sur-Yon

- Travail binôme élu/référent technique
  - ⇒ 2017-2020
  - ⇒ 2021-2026



images : <https://www.larochesuryon.fr/cfb/>

- 4 axes
  - ⇒ Préserver et améliorer la trame verte
  - ⇒ Favoriser le retour de la nature en ville
  - ⇒ Renforcer la place de la trame bleue
  - ⇒ Sensibiliser et former à la biodiversité

CONGRÈS  
DES PARCS

19/21  
octobre  
2022

# SÉQUENCE 1 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ? D'UNE VOLONTÉ INDIVIDUELLE



## Une Solution fondée sur la Nature (SfN) proposée par la ville d'Albi auprès de l'agglomération

- Réalisation d'une noue sur une voirie fréquemment inondée (compétence assainissement de la communauté d'agglomération)



- Vision partagée du binôme élu/référent technique, bloc devant la communauté d'agglomération  
=> arguments : gestion de la noue par la commune, insertion dans le projet d'écoquartier voisin



# SÉQUENCE 1 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?

## À L'IMPLICATION DE TOUS (ÉLUS ET AGENTS)

30 ans d'actions pour la biodiversité par l'équipe municipale d'Ungersheim

Un portage par les élus et les 15 agents

- Création de vergers
- Le maraîchage municipale
- Remises en eau de fossés
- Restauration scolaire 100 % bio...



**Concours Capitale française de la biodiversité** : pour candidater, s'inspirer d'actions remarquables, s'instruire en participant à des webinaires...

<https://capitale-biodiversite.fr>

# SÉQUENCE 1 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ? À L'IMPLICATION DE TOUS (ÉLUS ET AGENTS)



## La régie, un moyen de faire évoluer les pratiques

Passage au zéro phyto à la communauté de communes Saône Beaujolais

=> investissement dans du matériel d'entretien alternatif aux produits phytosanitaires, réparti dans quatre communes du territoire et mis à disposition gratuitement de toutes ces communes



Source : <http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/>

# SÉQUENCE 1 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?



## D'UNE VOLONTÉ INDIVIDUELLE À L'IMPLICATION DE TOUS (ÉLUS ET AGENTS)

### Analyses :

- Nouvelle approche à partager entre individus convaincus
- Nécessité de qualité relationnelle et fédératrice
- Efficience = volonté politique + appui technique
- Un service dédié, pourquoi pas, mais en collaboration avec les autres
- Des temps en commun pour partager une vision commune
- Une progression commune et une satisfaction collective

# SÉQUENCE 1 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?



## D'UNE VOLONTÉ INDIVIDUELLE À L'IMPLICATION DE TOUS (ÉLUS ET AGENTS)

### Les critères de réussite

Partager le portage

S'appuyer sur des personnes intéressées et motivées

Véhiculer un discours fédérateur et pédagogique

### Les bénéfices

Prétendre à des projets plus ambitieux

Montrer une exemplarité de travail d'équipe

Partager des connaissances et s'enrichir

Travailler de manière plus fluide et facile

### Les fragilités

Démotiver les éléments moteurs

Se mettre en difficulté si le pilotage des directions et des services ne sont pas convaincus

# SÉQUENCE 1 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?



## D'UNE VOLONTÉ INDIVIDUELLE À L'IMPLICATION DE TOUS (ÉLUS ET AGENTS)



« Ne pas mettre la barre trop haute, commencer petit. »

# SÉQUENCE 2 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?

## AVEC DES PARTENARIATS ET UN RÉSEAU



Le **manque de moyens** humains, de compétences ou de budget peut-être **un frein** à une bonne prise en compte de la biodiversité dans les collectivités. **Développer les partenariats** peut permettre la levée de ces freins, dans une logique gagnant/gagnant.

**Essayer** ses actions en faveur de la biodiversité vers à travers ces partenariats et construire un réseau permet d'étendre sa démarche à une échelle plus cohérente.

Comment faire pour que son action diffuse chez les différents acteurs du territoire afin d'**assurer la cohérence écologique** ?

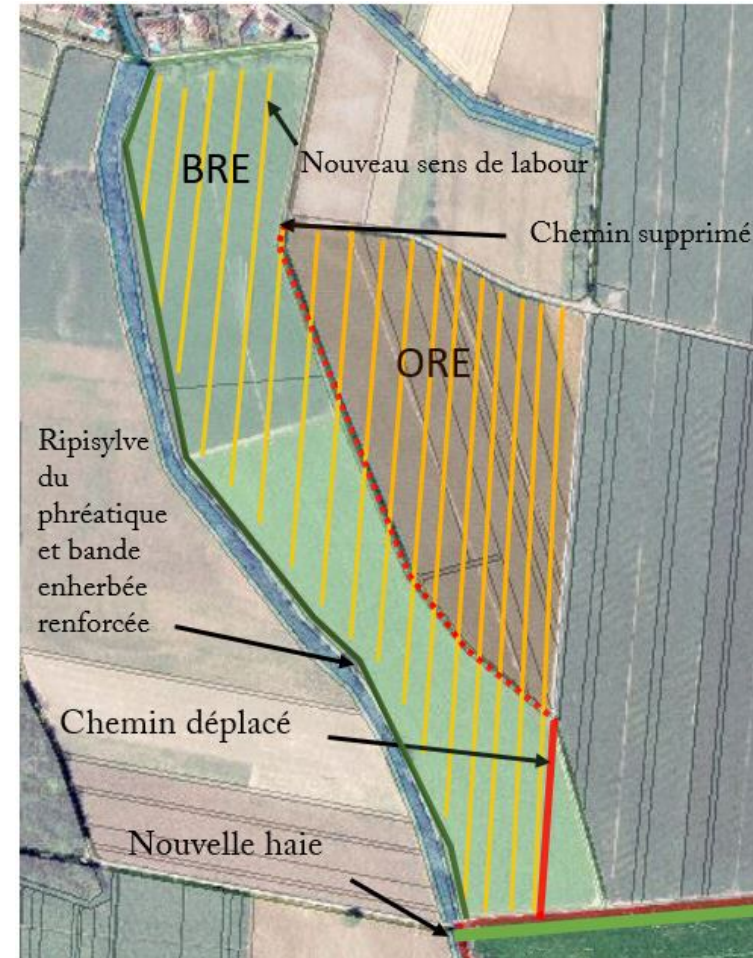
# SÉQUENCE 2 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?

## AVEC DES PARTENARIATS

### Le foncier public et privé pour favoriser l'agriculture biologique à Mutterscholtz

Objectif : faciliter le désherbage mécanique sur un  
nouvel îlot de 12 ha AB

- Par la suppression d'un chemin communal  
=> déplacé au sud
- + création de haie et maintien de la ripisylve



Source : <https://www.mutterscholtz.fr/>

CONGRÈS  
DES PARCS

19/21  
octobre  
2022

# SÉQUENCE 2 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?

## AVEC DES PARTENARIATS

Un travail avec les associations en échange  
d'une visibilité

Partage de données et de d'information

⇒ visibilité dans un support de  
communication



### LE CPIE DES PAYS TARNAIS : ARTISAN DU CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL

L'Institut Environnement Tarn, labellisé Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays Tarnais, est une association loi 1901, créée en 1984. Le CPIE est aujourd'hui une structure départementale pour impulser, mettre en réseau, valoriser les initiatives en environnement et l'éco-responsabilité.

Le CPIE intervient dans les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux (déchets, eau, jardin, biodiversité...) et organise des balades natures et des événementiel pour le grand public.

Il accompagne les collectivités sur les thématiques du développement durable

Le CPIE met également en place des projets de tourisme: conception et réalisation de sentiers d'interprétation et de découverte et de diagnostic, de réhabilitation et de valorisation des patrimoines culturels et naturels.

Des équipes de chantier d'insertion assurent des interventions directes dans les milieux (restauration de milieux, chantier d'arrachage de plantes exotiques...).

Il participe depuis 2018 à des missions de sensibilisation à la santé et à l'environnement (opération *Un dragon dans mon jardin*, moustique tigre, plante allergisante, plante exotique envahissante) par le biais de conseils, formation auprès des professionnels.

Rue René Lencou 81120 Réalmont  
Tél: 05 63 34 09 90 - contact@cpie81.fr



Source illustrations : <https://www.mairie-albi.fr/>



# SÉQUENCE 2 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ? AVEC UN RÉSEAU



## Continuité temporelle et spatiale à Mutterscholtz

- Pérennité : travail avec le monde agricole
- Trame bleue/turquoise : regroupement de communes proches géographiquement au sein du même bassin versant (≠ CC)

« Faire avec les forces vives du territoire.  
Trouver des passerelles fédératrices. »



Source photo : <https://www.mutterscholtz.fr/>

CONGRÈS  
DES PARCS  
19/21  
octobre  
2022

# SÉQUENCE 2 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?

## AVEC UN RÉSEAU

À la communauté de communes Saône-Beaujolais :  
« s'inviter chez les autres »

- Faire entrer la biodiversité dans d'autres thématiques plus populaires : alimentation, mobilité, santé, bien être...
- Organiser une réunion sur l'éclairage publique et en profiter pour parler de biodiversité : toucher des personnes plus « sécurité » que « biodiversité »
- Cibler l'entrée et le discours en fonction du public : parents, jardiniers...



pch.vector - freepik

CONGRÈS  
DES PARCS

19/21  
octobre  
2022

# SÉQUENCE 2 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ? AVEC DES PARTENARIATS ET UN RÉSEAU



## Analyses :

- Partenariats : moyens + compétences
- Identification puis formalisation administrative
- Assurer la continuité et la pérennisation
- Communiquer sur les résultats pour sensibiliser/motiver
- Dépasser les difficultés pour un patrimoine commun de la nation

# SÉQUENCE 2 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?

## AVEC DES PARTENARIATS ET UN RÉSEAU

Implication des citoyens

Financements

Chiffrer le coût du changement

Compromis intégrateurs

Animation neutre

Continuité écologique des actions

Échelle pertinente de travail

Levier du foncier

Instances de dialogue

Passerelle avec d'autres thématiques

Partenariats/conventionnements

Pérennité des actions



« Avancer doucement mais sûrement. »

CONGRÈS  
des PARCS

19/21  
octobre  
2022

# SÉQUENCE 2 : LA BIODIVERSITÉ, COMMENT FAVORISER SA TRANSVERSALITÉ ?



## AVEC DES PARTENARIATS ET UN RÉSEAU

### Les critères de réussite

Procéder en régie

Trouver un élément commun fédérateur

User de la communication

S'emparer des sujets porteurs

### Les bénéfices

Faire montrer en compétence ses équipes en interne

Acquérir une meilleure connaissance de son territoire

Valoriser ses engagements via la transmission et le partage

### Les fragilités

Des prestataires externes peuvent se révéler contre-productifs

Trouver la bonne échelle d'action

Bloquer les rapprochements pour divergence politique

# QUELQUES RÉFÉRENCES POUR ALLER PLUS LOIN...

- Cerema (2022). **La nature source de biodiversité au sein des territoires. De l'outil à la stratégie** - <https://www.cerema.fr/fr/actualites/guide-methodologique-du-cerema-nature-source-biodiversite>
- VivArmor Nature (2022). **Présentation des enjeux de biodiversité aux élus de conseils municipaux bretons** - <https://www.vivarmor.fr/nos-actions/atlas-de-la-biodiversite-communale/presentation-biodiversite-elus/>
- Intercommunalités de France, FNSSCoT et UPGE (2022). Séminaire **La biodiversité dans mon mandat d'élus** - [https://www.genie-ecologique.fr/wp-content/uploads/2022/05/Synthese-seminaire-08-mars-2022\\_MAJ-23-05-22.pdf](https://www.genie-ecologique.fr/wp-content/uploads/2022/05/Synthese-seminaire-08-mars-2022_MAJ-23-05-22.pdf)
- LPO et Les Eco Maires (2020). **Guide pratique de l'élus local** - Protéger et valoriser le patrimoine naturel - [www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/nature-en-ville/ressources-pedagogiques-nature-en-ville/guide-pratique-de-l-elus-local](http://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/nature-en-ville/ressources-pedagogiques-nature-en-ville/guide-pratique-de-l-elus-local)
- UICN France (2018). **Collectivités & Biodiversité : vers des initiatives innovantes** - <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2018/06/cb.initiates-innovantes-uicn.pdf>
- Les Eco Maires (2010). **Guide de la biodiversité à l'usage des maires** – <https://territoire-environnement-sante.fr/espace-documentaire/guide-la-biodiversite-lusage-des-maires>
- Revue *Espaces naturels* n°68 : article « **Accompagner et fédérer les communes et intercommunalités** » - <http://www.espaces-naturels.info/accompagner-et-federer-communes-et-intercommunalites>

**Merci pour votre participation !**



CONGRÈS  
DES PARCS  
19/21  
octobre  
2022

# RÉFLEXIONS ISSUES DES ÉCHANGES OU POSTÉES



Cohérence des politiques publiques

Levier de la fiscalité

Utilisation de la « dotation biodiversité »

Un accompagnement convivial

Un changement écologique mais aussi social

Échanges entre élus convaincus et moins convaincus

Former sur le « comment motiver l'action »

Clauses environnementales dans la commande publique

Dialogue interservices

Revitaliser le bénévolat en faveur de la nature

Intégrer la biodiversité en amont des projets

S'appuyer sur l'ingénierie territoriale PNR

Une action fondée sur un diagnostic de territoire incluant la biodiversité

« Fédérer sur quelques projets « faciles », puis élargir »



CONGRÈS  
DES PARCS

19/21  
octobre  
2022

# ÉLÉMENTS D'ANALYSE POST-ATELIER

## PLUS-VALUE, POUR UNE COMMUNE, D'ÊTRE DANS UN PNR



Pouvoir s'appuyer sur l'**équipe pluridisciplinaire et de proximité du syndicat mixte du PNR**, qui permet notamment :

- de constituer des binômes élus municipaux/techniciens du syndicat mixte du PNR ;
- de bénéficier d'une veille sur les appels à projets/appels à manifestation d'intérêt ;
- de monter puis gérer des projets, dans le cadre d'une « animation neutre » (intérêt général) ;
- d'aider à la mise en place de formations ;
- de relayer plus largement la communication de la commune sur les actions entreprises.

Pouvoir bénéficier des **nombreux partenariats** établis par le PNR.

Pouvoir s'appuyer sur la **charte du Parc**, projet de territoire en développement durable, qui engage État/EPCI/Départements/Régions, possède un axe « biodiversité » important et est le socle du classement « PNR » attribué par l'État. La charte permet d'assurer une cohérence écologique et une pérennité des actions menées.

Pouvoir échanger avec d'autres élus du territoire partageant des problématiques similaires, grâce aux **instances de dialogue du PNR**.

Pouvoir bénéficier de la fraction « PNR » de la **dotatation pour la protection de la biodiversité**.